

## Installations classées pour la protection de l'environnement

# COMMUNE DU GRAU DU ROI

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral en date du 13 janvier 2015, une enquête publique est ouverte, comme suite à la demande d'autorisation, présentée par M. l'ingénieur général PERROLLAZ, Directeur du Service National des Oléoducs Interalliés, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, direction générale de l'énergie et du climat - Tour Pascal B - 19ème étage - 92055 LA DEFENSE CEDEX, en vue d'être autorisé à exploiter un dépôt d'hydrocarbures dit de "l'Espiguette", parcelle cadastrale section DA n° 02 Les Baronnets, sur le territoire de la commune du GRAU DU ROI .

Cette installation est classée sous la rubrique suivante de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement : 1432-1 c et d.

Le présent avis et les dossiers annexés à la demande d'autorisation d'exploiter et notamment l'évaluation environnementale, l'étude d'impact et l'étude de dangers, sont consultables sur le site internet départemental de l'Etat dans le Gard ([www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr)).

Pendant une période de 30 jours, du mardi 17 février 2015 au mercredi 18 mars 2015 inclus, la demande comportant notamment une évaluation environnementale, une étude d'impact, ainsi que les pièces annexées et l'avis de l'autorité environnementale resteront déposées en mairie du GRAU DU ROI, pour être tenues à la disposition du public, sauf les jours fériés, du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30. Les observations et réclamations des intéressés seront consignées sur un registre d'enquête ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur. Celles qui lui seront adressées par écrit, à la mairie siège de l'enquête, seront annexées au dit registre.

M. Léon GRZESKOWIAK, ingénieur SNCF, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes, et M. André CARRIERE, ingénieur hydraulicien, retraité, en qualité de suppléant. Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes intéressées à la mairie du GRAU DU ROI, les :

- mardi	17 février 2015	de 8H30 à 12H00
- mercredi	25 février 2015	de 13H30 à 17H30
- vendredi	6 mars 2015	de 8H30 à 12H00
- mercredi	18 mars 2015	de 13H30 à 17H30

Le présent avis sera affiché en mairies du GRAU DU ROI et d'AIGUES MORTES.

**Toute personne pourra, après l'enquête publique, prendre connaissance, pendant une durée d'un an à la mairie du GRAU DU ROI et à la préfecture du Gard - Direction des Collectivités et du Développement Local - Bureau des procédures environnementales, du dossier, du mémoire en réponse du demandeur, ainsi que des conclusions motivées du commissaire enquêteur, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat dan le Gard : [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr).**

**Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du bureau des procédures environnementales de la préfecture du Gard, dès la publication de cet arrêté.**

**Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande.**

**La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté ministériel d'autorisation assorti de prescriptions ou un arrêté ministériel de refus.**